

Au Mali, tourisme solidaire et développement rural vont de pair

► ORGANISATIONS PAYSANNES

Badji Maharafa, Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP), Mali. maharafa_badji@yahoo.fr

LE PROJET DE TOURISME RURAL SOLIDAIRE mené par l'AOPP et l'association Tamadi doit faciliter le contact et l'échange entre touristes européens et producteurs africains. Volonté de rapprochement entre les peuples, cette initiative relève aussi de la découverte authentique de la réalité quotidienne des communautés rurales.

LE PROJET EST NÉ d'une rencontre : celle d'un chercheur belge en poste dans une université malienne et du milieu paysan malien de la région de Ségou. L'organisation paysanne (OP) partenaire de ce chercheur, le Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (Sexagon), créé en 1996 pour défendre les intérêts des producteurs, est membre de l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP). La mise en place d'activités génératrices de revenus complémentaires pour les OP était déjà une perspective étudiée par les dirigeants de l'AOPP.

Valoriser le potentiel social et culturel du monde rural par une activité touristique s'appuyant sur les OP locales ? Des voyages privilégiant l'esprit de partage et de cohabitation avec les populations d'accueil, les rencontres avec les associations et leurs militants, les transports locaux, etc. ? L'idée fait son chemin par l'intermédiaire de Faliry Boly, secrétaire général du Sexagon, et des élus de l'AOPP. Mais il faut un partenaire pour prendre pied dans les pays du Nord... L'idée aboutit alors à la création de Tamadi, une association franco-belge à but non lucratif qui a pour objectif de promouvoir, susciter, faciliter les initiatives en faveur d'un tourisme associatif, responsable et solidaire [1]. Tels sont les fondements d'une activité touristique qui vise la valorisation de la culture malienne en milieu rural, dans son aspect naturel et authentique. La signature d'une convention de partenariat avec l'AOPP intervient en août 2005.

Deux circuits pour découvrir les activités des localités. L'association prend en charge la promotion et la commercialisation des produits touristiques élaborés en commun avec l'AOPP. Quant à l'AOPP, elle organise l'accueil au sein de familles paysannes et l'encadrement des voyageurs tout au long du séjour, dans des normes de qualité et de sécurité prédéfinies, en mettant



© Tamadi

à la disposition des groupes des « guides-paysans ». Pour leur recrutement, l'AOPP a donné la priorité à la promotion de l'emploi en milieu rural. Ces nouveaux guides, par leur maîtrise de l'environnement, sont certainement les meilleurs ambassadeurs du monde rural. Le choix des familles n'est pas figé ; la rotation au sein d'un village permet à différentes familles de bénéficier des retombées positives du projet.

Deux circuits existent depuis décembre 2005 : « fleuves et brousse » est un circuit à cheval sur les régions de Ségou et de Mopti, tandis que « togouna » concerne uniquement la région de Mopti et plus particulièrement la plaine du Pays Dogon. Les moyens de transport illustrent bien le caractère authentique et atypique de ces circuits touristiques : en pinasse (pirogue équipée d'un moteur) sur le fleuve Niger, en charrette à traction animale — âne, cheval, chameau ou bœuf — sur les pistes. L'escalade d'une falaise en compagnie des porteurs de bagages est également au rendez-vous. Chaque localité visitée a une particularité professionnelle et sociale intéressante à découvrir : transformation et vente des produits des abeilles, poterie, riziculture, élevage de moutons, pêche, etc. Les OP concernées — une dizaine — sont donc celles dont les

activités économiques et culturelles exercent un certain attrait. Mais, avant d'être formées et sensibilisées à l'accueil des voyageurs, les OP sont également choisies selon leurs capacités organisationnelles et leur envie de participer au projet.

Des avantages pas seulement économiques. Les avantages économiques du projet concernent en priorité les membres des OP (familles d'accueil), les guides recrutés par l'AOPP et les prestataires locaux (transporteurs, restaurateurs, hôteliers, commerçants).

Dans un premier temps, les bénéfices issus des séjours des voyageurs seront utilisés par les OP pour financer les investissements liés au projet (achats de matelas, moustiquaires, matériaux de base pour améliorer les conditions sanitaires, etc.). Ensuite ils serviront à appuyer leurs autres projets.

Mais, au-delà d'un revenu complémentaire pour les OP, les principaux objectifs sont de valoriser la culture malienne à travers la découverte de son milieu rural et d'appuyer les initiatives en faveur d'un tourisme solidaire associatif pour un développement local. Le projet répond à une problématique de communication, d'information et de partage entre les pays du Sud et du Nord, dans leurs vraies facettes. Les

ressortissants du Nord qui font le déplacement découvrent la diversité du milieu rural malien, sur le plan des échanges humains et de la découverte socioculturelle. Non seulement le projet valorise le monde paysan, considéré comme « ignorant », mais il participe à la création d'emplois ruraux à travers la prestation des différents acteurs et favorise la recherche-action pour les initiatives locales. Ainsi, les bénéfices

du projet se situent à plusieurs niveaux : pour l'AOPP à travers la coordination de l'initiative ; pour les organisations locales membres de l'AOPP ; pour les guides accompagnateurs et les familles d'accueil, avec un revenu complémentaire et l'amélioration du confort et de l'hygiène des habitations ; enfin, pour les touristes européens, avec des échanges interculturels réels et un accueil chaleureux.

En décembre 2005, quinze voyageurs européens ont fait cette expérience interculturelle forte ; pour l'année 2006, l'objectif a été fixé à 60 personnes. Les diverses répercussions du projet pour le développement local amènent à souhaiter que le tourisme solidaire et rural Tamadi-AOPP puisse perdurer et se diffuser à d'autres régions du Mali ! ■

[1] TAMADI : UNE INITIATIVE DE TOURISME SOLIDAIRE. DE QUELLE SOLIDARITÉ PARLE-T-ON ?

► Véronique Dave, association Tamadi, infos@tamadi.org

LES INITIATIVES se réclamant du tourisme solidaire connaissent un succès certes encore limité, mais cependant croissant depuis quelques années. Tamadi est l'une d'elle. Faut-il faire le tri entre ces différentes offres et créer un label « tourisme solidaire » ? Outre que cela risque de ne pas être simple de mettre d'accord les acteurs de ce tourisme différent, nous ne sommes pas certains qu'il faille, en créant un label, fournir un « prêt à penser » au consommateur occidental jugé trop infantile ou trop pressé pour construire sa propre opinion. Mais nos réticences à la création d'un label ne signifient pas l'inutilité du débat et ne nous empêchent pas de nous expliquer sur notre conception de la solidarité. Nous déclinons cette solidarité « tamadienne » en trois propositions.

Les partenaires sont des associations sans but lucratif, indépendantes et autonomes. Notre partenaire malien est l'Association des organisations professionnelles paysannes du Mali. Il s'agit d'une association sans but lucratif, tout comme Tamadi. L'AOPP a été créée avant Tamadi pour défendre les droits des paysans maliens. Sa survie ne dépend nullement de Tamadi. Il ne s'agit donc pas d'un partenaire dépendant, créé en fonction du projet pour répondre à l'initiative de son promoteur occidental. Il ne s'agit pas non plus d'un partenaire fantôme aux contours institutionnels flous (par exemple les habitants de tel ou tel village), mais d'une organisation structurée et expérimentée.

Le partenariat mis en œuvre est de nature économique. La relation entre les deux partenaires n'est pas celle d'un bailleur vis-à-vis d'une structure bénéficiaire. Tamadi n'apporte pas d'argent à l'AOPP. Les deux structures ont monté ensemble un projet économique et ont défini dans une convention les responsabilités de chacune et la manière dont les recettes sont partagées. Aujourd'hui la clef de répartition des recettes entre l'AOPP et Tamadi est de 70/30, l'AOPP se chargeant de l'organisation et de l'encadrement des séjours au Mali, tandis que Tamadi réalise le travail commercial en Europe. Le principe de la transparence comptable des deux partenaires est inclus dans la convention, de même que celui de la révision de la clef de répartition en fonction des résultats économiques obtenus par chaque partenaire.

Les voyages proposés visent les rencontres et les échanges interculturels à travers une immersion la plus réelle possible des voyageurs dans le quotidien de la vie paysanne. Le principe des voyages conçus par Tamadi et l'AOPP est de privilégier le logement et les repas dans les familles paysannes, l'utilisation des transports locaux et l'accompagnement par un guide-paysan. L'objectif est ainsi de dépasser la superficialité des rencontres ou le folklorisme qui caractérisent nombre de voyages en Afrique. Il ne s'agit pas non plus de venir en aide, de soutenir un projet ou même de visiter des projets de développement. Les voyageurs tamadiens n'arrivent pas dans les villages dans un 4x4 climatisé pour distribuer médicaments, cahiers et crayons... ■



© Tamadi